

CTAMO DOMAINE DES JUGES Obedience

Publication « Cours juge stagiaire de concours 2020 »

La CTAMO organise en 2020 un cours pour juges stagiaires de concours obedience. Le cours aura lieu à partir d'au moins 2 participant(e)s.

L'inscription pour le « Cours juge stagiaire de concours 2020 » doit être faite par la section locale ou le club de race de la SCS (Art. 3.2. Règlement juges de concours).

Profil exigé :

(Art 3.1 **Règlement juge de concours CTAMO** valable depuis le 1.5.2018)

Le candidat doit:

1. avoir une force de caractère et posséder de bonnes connaissances générales
2. être physiquement en bonne forme
3. être membre d'une section locale ou d'un club de race de la SCS
4. avoir au moins 25 ans
5. avoir participé avec succès à un concours obedience 3 (au moins qualification bien)
 - i. ou: avoir participé avec succès à un concours obedience 2 (au moins qualification bien) et être assistant du juge avec au moins 3 ans d'expérience (au moins 20 engagements)

Déroulement prévu:

Test d'aptitude: 2ème trimestre 2020, ensuite cours de juge stagiaire de concours.

Lieu et horaire détaillé sera communiqué après l'examen des candidats.

L'inscription avec exposé de l'accomplissement des exigences doit être envoyée au responsable des juges obedience jusqu'au 28 février 2020 (cachet de la poste).

Responsable des juges Obedience **Hanspeter Jutzi**
Gass 1
4853 Murgenthal

062 926 29 47
richter.obe@tkamo.ch

Meilleures salutations

Hanspeter Jutzi